

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 17-02-2017 (18h à 20h15) entre MADAME NATHALIE COSTANTINI, VICE-RECTEUR DE MAYOTTE, MONSIEUR DENIS LACOUTURE SECRETAIRE GENERAL, MONSIEUR JEAN-MAURICE SOLDAN, IA-IPR EPS, MONSIEUR FABIEN JAILLET DRH et LE SNEP-FSU MAYOTTE

Personnes présentes pour le SNEP-FSU MAYOTTE

- M. Frédéric Muller (secrétaire S3)
- Mme Cécile Lalanne (commissaire paritaire)
- M. Jean-Jacques Legorju (responsable installations sportives)
- M. Théophile Indriamihaja (responsable installations sportives)
- M. Paul Vanweydeveld
- M Jean-Charles Gruget (responsable des contractuels)

En préambule, le SNEP-FSU MAYOTTE remercie Madame le Vice-recteur (VR) d'avoir répondu rapidement à la demande de réunion.

1. L'organisation des formations

SNEP : Le SNEP s'inquiète de la disparition des formations disciplinaires vu le nombre grandissant de contractuel et de personnel titulaire se sédentarisant au regard des nouvelles dispositions institutionnelles.

VR : il y a un PAF, organisé par le DEFIE et qui concerne un public désigné sous forme de « formation flash » ? ... Une partie de la formation est locale. Plusieurs thématiques sont incontournables : Maîtrise de la langue. Péda différencié. Évaluation. FLS.

L'esprit qui anime les propositions de formations :

1. Faire sauter le moins d'heure possible aux élèves. Faire des formations hors temps élèves.
2. Privilégier les formations métier plutôt que disciplinaire.
3. Locale.

SNEP : Le SNEP ne se satisfait pas de ces formations sur public désigné et essentiellement réalisées par les ressources locales. Il demande d'avoir des formateurs experts venant aussi de l'extérieur

VR : En effet il y a une problématique des ressources pour les formations à Mayotte mais il n'y aura pas de « catalogue de la redoute » pour les formations disciplinaires

L'IPR a la possibilité d'organiser des formations disciplinaires en relevant les besoins lors des commissions académiques.

Le plan de formation est organisé comme suit :

- 12h dédiées aux personnels de direction (posture, compréhension des instances, ...)
- Des modules transversaux organisés par le DÉFIE
- Des modules disciplinaires organisés par le DÉFIE
- 80h pour la préparation aux concours

SNEP : Les contractuels EPS de par la spécificité de leur discipline ne se retrouvent pas dans les formations transdisciplinaires.

L'IPR énumère les différents modules (8) de formations didactiques d'APSA ou de groupe d'APSA organisés en direction essentiellement des contractuels.

SNEP : En matière de référent et conseiller pédagogique, peut-il y avoir une forme de transparence ?

VR-IA IPR : Les conseillers pédagogiques sont désignés par l'IPR après une visite. Il y en a 3 qui bénéficient d'heures de décharge : Karim Rafif, Cyprien Kostrzeva. Hanan Berhil.

À cela s'ajoute des personnels rémunérés en IMP (Indemnités de mission pédagogique) dans les établissements. 1 référent des contractuels avec une IMP selon le nombre de contractuels dans l'établissement. Il y a des IMP laissées à l'autonomie des établissements pour des référents disciplinaires ou transdisciplinaires.

Suite aux nouveaux besoins, Laurent Larrede et Valérian Willaume sont aussi référents. La gestion du site SIP est confiée à Laurent Larrede qui est bénévole. Valérian Willaume a une IMP pour la coordination de la mise en place des bases nautiques.

Des travaux sont actuellement en cours afin d'avoir des ressources numériques disciplinaires sur le site de l'académie (de type GAIA). C'est une récupération et une centralisation de tous les sites ressources disciplinaires.

Un complément d'information pour la formation des contractuels

Le VR prévoit un séminaire d'accueil sur les 2 premiers jours de la rentrée 2*6h.

SNEP : Proposition de mettre les contractuels en mi-temps les premières semaines de prises de fonctions

VR : Impossible.

SNEP : Les données scientifiques montrent que le tutorat est le meilleur dispositif d'accompagnement. Pourquoi ne pas faire ce système de tutorat pour tous les néo-enseignants ?

VR : 600 néo-enseignants cette année. 1 tuteur =10h. Trop d'heures et pas assez de ressources.

SNEP : Demande de création de SUAPS au Centre Universitaire de Formation et de Recherche.

VR : La ministre a la seule responsabilité pour mettre un SUAPS qui doit aussi être validé par le CUF.

SNEP : Demande de création d'un STAPS (BAC+1 ou +2)

VR : La demande doit être faite au ministère de l'enseignement supérieur

LES RECOMMANDATIONS DU SNEP

Demande d'information :

Nous demandons au vice rectorat un document retraçant les formations d'un « contractuel standard » durant l'année (accueil ; journée de formation – objet de formation – animateur ; référent établissement)

Nous demandons au vice rectorat un document d'organisation du DEFIE et de ses prestations.

Nous demandons au vice rectorat un document sur la répartition des IMP et des différents référents pour l'EPS (Karim RAFIF, Cyprien KOSTRZEVA, Hanan BERHIL, Laura PRUDENT, Aodren LEPAGE).

Nous confirmons nos désaccords et revendiquons :

La mise en place d'un tutorat pour les néo-enseignants d'EPS.

Le droit de se former durant son temps de travail.

Le « catalogue » centralisé de formation. Planifié sur l'année selon les besoins exprimés l'année précédente. Animé par les meilleurs spécialistes de l'île.

2 semaines de mi-temps lors de la prise de fonction des néo-contractuels (Temps devant les élèves et un temps d'observation et de préparation).

Communiquer, anticiper et clarifier le calendrier des formations concours. (Référents et rémunérations, créneaux et lieu, objet de formation).

2. Installations sportives

SNEP Il y a 18 mois, le Vice-Recteur s'est engagé à fournir un point d'eau et d'ombre dans toutes les installations sportives lui appartenant. Où en est-on ?

VR : Le recensement a commencé pour les installations déjà existantes. Des essais pratiques sur le

dispositif d'eau et d'ombre ont été faits à Ouangani. Les points d'ombres et d'eau sont prévus dans les nouvelles installations intra-muros.

SNEP *Notre priorité se situe sur les installations déjà là, et les installations municipales. Comment faire ?*

VR : Il y a quelques coopérations conventionnées avec les municipalités sur 3 projets : stade du lycée Bamana, Zone de Kawéni et Terrain de Tsoundzou. Le gardiennage et la maintenance sera à la charge de la municipalité et sera inscrit dans les conventions.

Nous ne prendrons pas en charge les responsabilités des municipalités. C'est à vous de mener des actions avec le soutien du plus grand nombre pour que les maires réagissent. M. Soldan peut accompagner les coordonnateurs pour voir les maires.

Pour la mise en place de l'eau, où trouve-t-on l'argent ? Comment faire pour que les installations d'eau ne soient pas dégradées ?

Commentaire :

1 an et demi pour commencer à recenser les besoins... C'est à dire, presque rien ! Il suffit d'un mail de l'IPR aux coordonnateurs pour faire remonter les besoins ! Pour affiner la mise en place, une visite sur le terrain par un responsable de la construction scolaire. Et la mise en place d'un échancier de construction !

Concernant l'eau :

Pour l'obstacle lié à la dégradation : Il y a 1 an et demi, nous avons déjà précisé qu'une borne comme celle installée au terrain du lycée Bamana est une solution durable. La même discussion a eu lieu « l'installation d'eau va être dégradé » et la même réponse « je ne connais pas cette borne »...

Pour la question de l'argent : nous revendiquons le droit à la sécurité car nos élèves sont en danger sans eau (ni ombre). C'est la plus grande des priorités !

Pour la question de la prise en charge de la responsabilité des municipalités sur l'installation de point d'ombre et d'eau : Nous pensons que l'urgence et la dangerosité impose cette prise en charge.

3. transport et sécurité

Les transports ?

VR : Prochaine réunion avec les transporteurs pour négocier une baisse des coûts.

SNEP : *Pouvez-vous négocier aussi un cahier des charges avec 1 bus par classe, avec climatisation, ceinture de sécurité, et sièges fixés ?*

La Sécurité ?

VR : Vous ciblez les créneaux et nous faisons le nécessaire.

Explications des 3 types de médiateurs : villes (227 PEEPS), matis, et EMS. L'incompétence des personnels (PEEPS) fournis par les municipalités pose un véritable problème.

Le fonctionnement des bus MATIS : des progrès concernant l'encadrement et l'organisation sont à constater. Nos pistes d'amélioration : élève à responsabiliser pour dégager les personnes. Donner les cartes bus plus tôt. Médiateur ville.

VR : J'ai fait écrire dans le plan de sécurité de juin 2016 : « article 14 : nous devons avoir des hubs sécurisés, des personnes et du matériel ». Sauf que ce n'est pas au vice rectorat de le faire. 2 Hubs où l'on a insisté : Petite-Terre et Kahani. 2 terrains ne nous appartiennent pas. Nous avons demandé des barrières bien identifiées, fermées. Cela relève de la Préfecture.

Gestion de la pénurie d'eau : Dans le sud de l'île tous les établissements sont raccordés au réseau d'adduction d'eau. Sauf la SEP de Chirongui et le collège de Ouangani. Ils ont de grandes réserves d'eau pour permettre de faire fonctionner les sanitaires. Les élèves boivent avec des bouteilles

données par le VR.

Le Nord a le même dispositif. Dans 3 établissements, les travaux sont faits. Le Collège de Labattoir ne peut pas être mis sur le réseau d'adduction.

SG : Concernant l'EPS, j'ai demandé à ce qu'il n'y ait pas de douche, sauf activité Lagon. Les chefs d'établissement apprécient en fonction de l'état des élèves.

À l'avenir, il faudra installer des réserves partout, des citernes. La récupération d'eau de pluie pour les sanitaires est aussi prévue. Le Collège de Bouéni en disposera. Celui de Ouangani sera sur la deuxième tranche et ainsi de suite.

4. Le projet kayak

SNEP : *Nous approuvons la mise en place de quatre sites bases nautiques de kayak sur l'île.*

Questions : Manque d'information. Qu'est ce qui s'est fait réellement ? Pour quelles raisons ?

VR – IA IPR : L'objectif étant que le lagon devienne une « installation sportive », une zone de pratique dédiée à l'EPS. L'année dernière, je voulais avoir une vision anticipatrice. Suite au problème rencontré par le collège de Passamainty, nous avons rebondi sur un projet plus ambitieux. Une réflexion a été menée sur une mutualisation du matériel et de la formation. La mise en place d'une commission d'appel à projet a été actée. Un budget a été identifié (10x plus d'argent que prévu) pour que les établissements puissent être en confort afin de pratiquer en lagon. J'ai délégué à M. Valérian Willaume car j'étais surbooké. Il doit recenser les besoins et proposer un cadre de travail (aller-retour puis validation VR). Il existe un problème de stockage sécurisé.

Mon objectif : sécuriser l'achat de matériel, respecter le principe qu'aucun des établissements concernés ne s'approprie ce matériel. D'autre part, le projet doit aussi servir de cadre aux activités kayaks de l'UNSS. Tout n'est pas encore cadré.

On avait déjà des containers. Vestiaires, sanitaires.

5. Savoir nager

SNEP : *Où en est le projet ?*

VR – IA APR

Bassin mobile :

On est en train de travailler dessus. L'objectif étant d'implanter un bassin mobile en intra-muros pour des questions de gardiennage et de sécurité. Établissement test : Passamainty. On revient sur la faisabilité. Le matériel potentiellement utilisable, en plein soleil, va se détériorer rapidement.

Le projet de V. Cruz concernant l'utilisation de bassins mobiles dans différentes communes est abandonné pour des raisons de consommation d'eau excessive. Il faut continuer la natation en mer. On a obtenu la possibilité pour les futurs professeurs des écoles qu'ils puissent valider des secours en mer.

L'option des bassins en mer doit être envisagée sérieusement. C'est sans doute la solution d'avenir.

SNEP : *Quid de la situation des MNS :*

VR – IA IPR

2 demi MNS. Un poste VR et un poste contractuel. Autre dispositif : profession sport. Un jeune a été recruté par profession sport puis le VR subventionne. Donc quelqu'un sur 39h utilisable. Avant la rentrée prochaine : il faut que les établissements puissent donner leurs besoins en termes de surveillance et utiliser au mieux ces MNS.

Encourage à faire du savoir nager. Il serait souhaitable d'organiser l'activité sur des périodes banalisées de stage nautique sur deux ou trois jours (transport, emploi du temps).

Commentaire :

SNEP : Les chefs d'établissements ne veulent pas faire de stage massé pour des raisons parfois organisationnelles et souvent budgétaires. Pouvez-vous lier l'affirmation à l'acte en nous aidant sur ce point ?

6. Sport scolaire

SNEP : *Souligne l'excellent travail d'Hervé Curat ? Directeur régional de l'UNSS*

VR : Tout à fait d'accord sur l'excellent travail de M. Hervé Curat. Nous bataillons pour que le mercredi soit considéré comme un temps scolaire en plaçant les AP, les Activités de soutien, les EPI. Cela afin d'obtenir les transports scolaires. Pour cette action une « compréhension » nous est demandée.

SNEP : *Nous sommes très sceptiques sur la bonne utilisation de ces dispositifs par les chefs d'établissement. C'est une porte ouverte aux abus de la part de ceux-ci. Cette mesure peut être intéressante au niveau des lycées qui ont en général des cours le mercredi après-midi mais pour les collèges, ce va diminuer le nombre d'élèves disponibles pour l'AS.*

VR : Les conditions de financement sont très difficiles, nous n'avons pas reçu les 70000€ du CD.

SNEP : *Quels financements pour l'aide à la cotisation UNSS ?*

VR : À vous de mener des actions fortes auprès des élus ! Il y a des sommes d'argent conséquentes pour la protection de l'enfance par exemple.

7. Attractivité

SNEP *Concernant le recrutement et le calibrage ?*

VR : Par rapport à l'année dernière nous sommes dans les mêmes proportions. Le calibrage dépend du seul ministère en fonction d'une répartition nationale. IFCR est une avancée.

SNEP : *Vous ne tenez pas compte des 170 nouveaux postes à pourvoir dans le second degré. La nouvelle ISG : ségrégation au mariage. Clauses de revoyure prévue fin février, toujours rien.*

VR : Nous continuons à travailler dessus.
Les fonctionnaires (1996) 4 ans bascule en dégressif jusqu'en 2019.
Les nouveaux arrivants : 4 ans d'ISG puis indexation à 40 %.

SNEP : *mi-temps annualisés, en EPS : quel calibrage pour l'année prochaine ?*

VR : autorisera les demandes de temps partiel de droit, et pas les autres, puisqu'il faut engager des contractuels pour remplacer.

SNEP : *par rapport au calibrage avez-vous une influence ?*

VR : Non, mais cette année nous aurons des stagiaires à 9heures. C'est nouveau, le ministère nous écoute...

SNEP : *Pas de prime néo-titulaires ?*

VR : Non, car ce n'est pas une problématique spécifique au MEN, ça engagerait les autres les autres ministères.

SNEP : Présentation de quelques propositions SNEP-FSU pour l'attractivité.

- **Faire de Mayotte un territoire attractif au niveau de l'innovation pédagogique et de la formation (suivi des néo enseignants, ESPE, STAPS, concours, FLE.**
- **Création du SUAPS au centre universitaire de Dembeni.**
- **Réduire le recours aux contractuels (en créant des postes de TZR et en augmentant le calibrage, tout en favorisant la titularisation par voie de concours des contractuels en postes).**
- **Recréer une véritable formation continue pendant le temps de service.**
- **Permettre enfin d'être affecté dans un TOM comme tous les collègues affectés dans un DOM.**

Commentaire :

Le VR a été très enthousiaste à l'idée de la création d'un pôle de recherche EPS : mixage culturel entre la culture scolaire de l'hexagone et la culture mahoraise. Comment procède-t-on désormais pour avoir une bourse de thèse ? Va-t-il y avoir un appel à thèse par le VR ?

8. DGH

SNEP : Nous avons été informés que des postes EPS dans certains établissements ne seraient pas créés alors que 23h supplémentaires EPS seraient prévues.

VR : Rien n'est définitif puisque nous sommes en phase de dialogue pour les besoins par établissement.

9. Congé de formation

VR : un congé de formation est possible pour les contractuels selon certaines conditions

En conclusion, nous pouvons souligner que malgré des propositions insuffisantes dans certains domaines importants, le vice-rectorat nous a reçu avec la totalité de son staff pendant deux heures et que le dialogue fut constructif, il reste ouvert.